

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Médecine subaquatique et hyperbare

- › Composante : Faculté de santé, Formation continue en santé
- › Durée : 1 an
- › Ouvert en alternance : Non
- › Formation accessible en : Formation initiale, Formation professionnelle, Formation en alternance
- › Lieu d'enseignement : Angers

Présentation

La formation de médecins qualifiés dans un domaine médical de technologie très spécialisée s'avère une nécessité au regard du nombre important d'installations d'oxygénothérapie hyperbare déjà implantées dans l'hexagone et outre-mer et compte tenu du développement croissant des activités sportives de plongée sous-marine.

De plus, l'importance du nombre de plongeurs étrangers venant pratiquer en France à titre sportif ou professionnel, le développement des échanges entre médecins dans l'Union Européenne rend nécessaire une harmonisation des pratiques tant au niveau français qu'europpéen et donc une évolution des formations initiale et continue vers les standards définis au niveau Européen, en particulier ceux recommandés par l'ECHM /EDTC.

Objectifs

La qualification en médecine de plongée exige du médecin qu'il soit :

- * compétent pour réaliser l'évaluation initiale et le suivi médical des plongeurs de loisir, des plongeurs professionnels et des travailleurs en air comprimé,
- * capable de prendre en charge et de traiter les accidents de plongée, et de conseiller employeurs et utilisateurs de plongeurs, dans le domaine de la physiologie et de la médecine subaquatiques (avec le soutien d'un expert en hyperbarie ou d'un consultant),
- * averti des aspects de Santé Publique ayant trait à la médecine subaquatique.

La qualification en médecine hyperbare exige du médecin qu'il soit :

- * capable de prendre en responsabilité et d'assurer la conduite des traitements par oxygénothérapie hyperbare sur le site de leur réalisation (avec le soutien d'un expert en hyperbarie ou d'un consultant),
- * expérimenté en soins intensifs et réanimation afin d'assurer la prise en charge des patients en situation d'urgence ou en état critique et qui relèvent d'oxygénothérapie hyperbare,

- * compétent pour assurer la prise en charge clinique des patients nécessitant un traitement par oxygénothérapie hyperbare (toutes indications).

Savoir faire et compétences

Ce diplôme est reconnu comme correspondant au niveau 2 du standard ECHM/EDT.

Organisation

Contrôle des connaissances

- * examen écrit (13 septembre 2023)
- * validation des stages
- * présentation orale d'un mémoire (10 novembre 2023)

Admission

Conditions d'accès

 [CANDIDATURE EN LIGNE JUSQU'EN OCTOBRE](#)

Sélection des dossiers

17 octobre 2022 avec entretien probatoire

Public cible

- * Titulaires d'un Doctorat en Médecine ou d'un diplôme étranger équivalent
- * Étudiants du 3ème cycle des études médicales

Droits de scolarité

Formation initiale : 400 €

Formation continue financée individuellement : 600 €

Formation continue financée par l'employeur : 900 €

+ droits universitaires

Capacité d'accueil

12 personnes

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Pierre Asfar

✉ pierre.asfar @ univ-angers.fr

Responsable pédagogique

Vincent Souday

✉ ViSouday@chu-angers.fr

Contact administratif

Stephanie REMAÎTRE

☎ 02 41 73 58 05

✉ stephanie.remaître@univ-angers.fr

Lieu(x)

📍 Angers